LE COCQ
DE LA METROPOLE DE TOURNAY

A ceux qui ornent les deux plus hauts Clochers de Charleroy, SALUT.

MES très-chers Confreres, c'eſt avec les ſentimens d'un bon François, que je prends la plume pour vous communiquer mes idées ; l'élevation où nous nous trouvons, nous met à portée de voir de loin. Autrefois revêtu d'un Corps Allemand, je conſervois un cœur François. A peine la Campagne fut-elle ouverte, que j'annonçai aux Habitans de Tournay que bien-tôt ils ſeroient ſoumis à LOUIS. Je me tournai du côté de la pluye pour leur annoncer leur ſort ; d'abord ils n'en ont pas profité, mais bien-tôt ils ont été obligés de ceder à la force de mes lumieres.

La Bataille de Fontenoy que j'ai chanté le premier, leur a fait voir la verité de mes augures, & en même tems que je ſuis François de corps & d'eſprit ; les Habitans ſe ſont rendus, & ils n'ont pas plutôt ſenti la douceur du joug de LOUIS LE BIEN-AIMÉ, que par mille ſermens ils ont promis de lui être fideles, & en ont marqué leur joie par mille differentes réjouiſſances à ſon Entrée. Nous avons tous battu des aîles & chanté *Vive à jamais le pere & le Roy des François.* A ces côtés marchoit ſon Dauphin glorieux, qui ſans diminuer la gloire de ſon pere, ſembloit la partager avec lui. C'eſt à vous maintenant que je m'adreſſe, cher Confrere, un reſte de bonté qui excite ma compaſſion ſur vous & vos Habitans. Avertiſſez-les de ſe ſoumettre aux Armes triomphantes de la France, concevez dès cet inſtant la valeur de notre Roi, & faites-la craindre à vos Concitoyens ; s'ils ne veulent pas l'aimer & s'y ſoumettre, ils l'aimeront dès qu'ils le connoîtront, & vous ne ceſſerez de chanter ſes louanges.

Saluez de ma part tous les Cocqs vos voiſins, & ſur-tout ceux de Mons, Namur & Oudenarde, & faites-leur bien entendre que je ſuis toujours leur Confrere & leur ami, & que ma joie ſeroit extrême de vous voir tous réunis ſous le même Roy. Soyez toujours en joie & en ſanté, & croyez que je ſuis toujours entierement à vous, mes très-chers Confreres. Le COCQ de Tournay.

Lû & approuvé par moi Cenſeur pour la Police, ce 27 Juin 1745.
Vû l'Approbation, permis d'imprimer. A Paris, ce 29 Juin 1745. MARVILLE.
Chez la Veuve VALLEYRE, rue de la Huchette.